



Remboursement essence le parton peut il me refuser les rais alle

Par **jr51**, le **11/01/2011** à **11:01**

Bonjour,
voilas ma societé me fait faire parfois des remplacement sur un autre site que celui ou je suis d'habitude mais refuse de me payé les faris aller retour pour mon essence ?? et t'il en droit de me refuser cela et du coup puisje refuser ou pas et si je refuse que peu t'il m'arriver cordialement

Par **P.M.**, le **11/01/2011** à **14:40**

Bonjour,
Il faudrait connaître les dispositions du contrat de travail à ce sujet...
Les frais pour vous rendre à votre travail ne constituent pas normalement des frais professionnels que l'employeur doit prendre en charge mais il faudrait savoir si pour vous ces remplacements occasionnent pour vous des frais supplémentaires et si vous ne pouvez pas utiliser les transports en commun pour vous y rendre...